Vos questions / nos réponses

Stage sensibilisation aux produits stupéfiants

Par Profil supprimé Postée le 04/06/2021 11:18

> Bonjour, J'ai fait il ya quelques années un stage de sensibilisation aux produits stupéfiants. Le stage devait proposer des places gratuites (je vous renvoie à l'article de loi) et n'en a proposé aucune malgré mes demandes. 170 € pour un étudiant ça fait une somme ! Premier problème. Deuxième problème : je me suis fait arrêté avec 4g de marijuana mais tous les jours à Paris des personnes consomment du crack devant les policiers. Pourquoi eux ne sont pas arrêtés ? Ils consomment dans la rue au mépris des riverains ! Ou est la justice ? Comment puis je me faire arrêter à 50 m de chez moi parce que je fume un joint et pas eux ? Troisième problème : d'autres amis se sont fait arrêté avec des stupéfiants en plus grande quantité que moi mais les policier les ont laissé partir. Pourquoi ? Une nouvelle fois, est ce juste ? A mon avis cela n'est pas équitable dans la manière de traiter des les affaires. Ce problème d'équité est primordiale vis à vis de la justice ! Que pouvons nous faire ? Merci S.

Mise en ligne le 07/06/2021

Bonjour,

Nous ne savons pas dans quel cadre vous avez effectué un stage de sensibilisation aux produits stupéfiants mais si ce dernier a fait suite à une décision de justice, la loi précise bien que le stage est payant et à vos frais. Nous vous joignons un lien vers le site du gouvernement dédié à la legislation concernant l'usage de stupéfiants.

Vos deux autres questions concernent l'injustice ressentie face aux contrôles de police qui vous paraissent arbitraires et inégalitaires.

Nous pouvons comprendre votre sentiment, cependant nous ne pouvons vous donner d'avis suffisamment éclairé sur des situations dont nous ne connaissons pas tous les éléments.

D'autre part et bien que cela soit difficile à accepter de votre place, votre situation n'est pas corrélée à celles que vous évoquez.

Votre souhait de faire quelque chose pour que justice et équité marchent main dans la main, vous honore mais le seul conseil que nous pourrions vous donner serait éventuellement de creuser les situations que vous avez évoquées sous différents angles voire de discuter si vous le pouvez avec des acteurs de terrain pour trouver votre réponse.

Bonne continuation à vous,

En savoir plus :

- Article de loi - Stage de sensibilisation